

Inspire - services de soutien communautaire

États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1-3
États financiers	
État de la situation financière	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des résultats	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8-14
Annexe 1 - Frais d'administration centrale	15



Tel/Tél.: 613-932-8691
Fax/Téléc.: 613-932-7591
www.bdo.ca

BDO Canada LLP/s.r.l.
113 Second St. East, Suite 100
Cornwall ON K6H 1Y5 Canada

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration Inspire - services de soutien communautaire

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Inspire - services de soutien communautaire (l'Organisme), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023 et l'évolution de l'actif net, l'état des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion pour cet audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Cornwall (Ontario)
1 août 2023

Inspire - services de soutien communautaire

État de la situation financière

31 mars	2023	2022
Actif		
Court terme		
Encaisse	1 515 996 \$	1 504 747 \$
Placements (Note 2)	117 102	123 114
Comptes clients et autres créances	167 520	155 259
Frais payés d'avance	15 061	15 025
	1 815 679	1 798 145
Placements (Note 2)	699 958	687 803
Immobilisations corporelles (Note 3)	452 571	483 213
	2 968 208 \$	2 969 161 \$
Passif et Actif net		
Court terme		
Créditeurs et frais courus	530 403 \$	682 100 \$
Dû à MESSC	1 087 113	1 017 954
Apports reportés (Note 4)	70 638	41 862
	1 688 154	1 741 916
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 5)	131 564	147 754
	1 819 718	1 889 670
Engagements contractuels (Note 6)		
Éventualités (Note 7)		
Actif net		
Fonds propres restreints en interne	489 681	288 082
Fonds de réserve affecté à l'intérieur	-	202 243
Investi en immobilisations corporelles	321 007	335 459
Non affecté	337 802	253 707
	1 148 490	1 079 491
	2 968 208 \$	2 969 161 \$

Au nom du Conseil d'administration:

DocuSigned by:

Raymond Houde

83143435DD114CF...

Administrateur

Administrateur

Inspire - services de soutien communautaire État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars	Fonds propres restreints en interne	Fonds de réserve affecté à l'intérieur	Investi en immobilisations corporelles	Non affecté	2023	2022
Solde, début de l'exercice	288 082 \$	202 243 \$	335 459 \$	253 707 \$	1 079 491 \$	1 036 535 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(644)	-	(14 452)	84 095	68 999	42 956
Virements interfonds (Note 8)	202 243	(202 243)	-	-	-	-
Solde, fin de l'exercice	489 681 \$	- \$	321 007 \$	337 802 \$	1 148 490 \$	1 079 491 \$

Inspire - services de soutien communautaire État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2023	2022
Produits		
Ministère des services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (MSESSC)	9 611 875 \$	9 130 927 \$
Ministère du procureur général	162 423	118 743
La marche des dix sous	569 505	373 113
Centraide	61 600	60 000
Amortissement des contributions différées (Note 5)	16 190	21 278
Autres (Note 9)	166 392	242 496
	<u>10 587 985</u>	<u>9 946 557</u>
Charges		
Salaires et avantages sociaux	2 768 007	2 952 939
Déplacement	28 471	19 644
Communication	10 542	16 155
Loyer / bail / hypothèque	113 466	108 084
Services publics	6 300	4 261
Formation des employés	15 992	2 156
Publicité	3 873	111
Entretien et réparations	55 968	74 800
Honoraires professionnels / services contractés à l'externe	110 447	23 726
Services informatiques	20 895	18 320
Achats de services pour les clients	5 245 536	5 295 815
Dépenses du programme Passeport	503 527	327 596
Assurances	41 900	35 200
Autres services	3 876	5 697
Fournitures et équipement informatique	3 061	2 801
Autres fournitures et équipement	52 628	39 727
Frais d'administration centrale (Annexe 1)	649 177	692 725
Charges des membres	400	520
Amortissement des immobilisations corporelles	30 642	37 274
Subventions de fonctionnement à rembourser	854 278	246 050
	<u>10 518 986</u>	<u>9 903 601</u>
Excédent des produits sur les charges	68 999 \$	42 956 \$

Inspire - services de soutien communautaire État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds - subventions du gouvernement et membres	10 588 308 \$	9 852 541 \$
Sorties de fonds - fournisseurs, employés et bailleurs de fonds	(10 570 916)	(9 794 669)
	17 392	57 872
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Augmentation des placements	(6 143)	(10 316)
Augmentation nette de la trésorerie	11 249	47 556
Encaisse, début de l'exercice	1 504 747	1 457 191
Encaisse, fin de l'exercice	1 515 996 \$	1 504 747 \$

Inspire - services de soutien communautaire

Notes complémentaires

31 mars 2023

1. Méthodes comptables

Objectif de l'organisme	Inspire - Services de soutien communautaire est un organisme de bienfaisance communautaire sans but lucratif incorporé sans capital-actions en vertu des lois de l'Ontario. L'organisme se consacre à travailler avec ses membres et ses clients pour fournir la plus haute qualité de soins et de services possible aux enfants et adultes ayant un handicap physique et développemental dans les comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry. L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et à ce titre, il est exonéré d'impôt et peut émettre des reçus aux fins de l'impôt aux donateurs.
Référentiel comptable	Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
Utilisation d'estimations	La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Les postes à estimations significatives sont la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles et le dû à MESSC.
Comptabilisation des produits	<p>L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés, incluant les produits des membres et autres, sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.</p> <p>Les frais des clients, inclus dans les autres produits, sont constatés à titre de produits lorsque le service a été rendu et que le recouvrement est raisonnablement assuré.</p> <p>Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées comme apports reportés et amorties de la même façon que les immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent.</p>

Inspire - services de soutien communautaire

Notes complémentaires

31 mars 2023

1. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers Les instruments financiers dans des conditions de pleine concurrence sont comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale.

Tous les instruments financiers contractés entre apparentés sont comptabilisés au coût lors de la comptabilisation initiale.

Au cours des périodes ultérieures, les capitaux propres négociés sur un marché actif et les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, et toute variation de la juste valeur est comptabilisée en résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement moins la dépréciation. Les coûts de transaction liés à l'acquisition, à la vente ou à l'émission d'instruments financiers sont passés en charge pour les éléments évalués à la juste valeur et ils sont portés au débit de l'instrument financier pour les éléments évalués au coût après amortissement.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il y a des indicateurs d'une perte de valeur. Lorsqu'un changement important dans le calendrier ou les flux de trésorerie futurs de l'actif financier est identifié, la valeur comptable de cet actif est réduite et le montant est constaté à titre de dépréciation dans le résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, pourvu qu'elle ne dépasse pas le montant qui aurait été constaté à la date de la reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée, et le montant de la reprise de valeur est comptabilisé en résultat net.

Immobilisations corporelles Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux ou durées indiquées ci-dessous :

Bâtiments	4% méthode de l'amortissement dégressif
Ordinateurs	30% méthode de l'amortissement dégressif
Équipements, meubles et accessoires	20% méthode de l'amortissement dégressif
Véhicules	30% méthode de l'amortissement dégressif

Dépréciation d'actifs à long terme Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'organisme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Inspire - services de soutien communautaire Notes complémentaires

31 mars 2023

1. Méthodes comptables (suite)

Apports reçus sous forme de biens et services Les apports de biens et de services qui sont utilisés dans le cadre du fonctionnement courant de l'organisme et qui auraient dû autrement être achetés par l'organisme sont constatés à leur juste valeur à la date de l'apport, si la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

2. Placements

	2023	2022
Long-terme, évalués à la juste valeur		
SocieTerra Conservative - Placements canadiens non enregistrés	117 102 \$	123 114 \$
Court terme, évalués au coût		
Certificat de placement garanti, 2,25%, échéant en juin 2024	106 903	104 551
Certificat de placement garanti, 2,25%, échéant en juin 2024	187 080	182 964
Certificat de placement garanti, 1,85%, échéant en octobre 2024	366 578	361 339
Certificat de placement garanti, 1,35%, échéant en septembre 2024	39 397	38 949
	699 958 \$	687 803 \$
	817 060 \$	810 917 \$

Inspire - services de soutien communautaire Notes complémentaires

31 mars 2023

3. Immobilisations corporelles

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Terrain	39 000 \$	- \$	39 000 \$	- \$
Bâtiments	440 404	66 349	440 404	50 763
Ordinateurs	49 461	36 000	49 461	30 231
Équipements, meubles et accessoires	24 654	14 129	24 654	11 498
Véhicules	64 683	49 153	64 683	42 497
	618 202 \$	165 631 \$	618 202 \$	134 989 \$
Valeur comptable nette		452 571 \$		483 213 \$

4. Apports reportés

Les apports reportés représentent du financement affecté reçu au cours de l'exercice destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	2023	2022
Solde, au début de l'exercice	41 862 \$	41 862 \$
Moins: montants constatés à titre de produits de l'exercice	(1 224)	-
Plus: montants reçus pour l'année suivante	30 000	-
Solde, à la fin de l'exercice	70 638 \$	41 862 \$

Inspire - services de soutien communautaire Notes complémentaires

31 mars 2023

5. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus du gouvernement ou des donateurs pour l'achat d'immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	2023	2022
Solde, au début de l'exercice	147 754 \$	169 032 \$
Moins: montants amortis dans les résultats	(16 190)	(21 278)
Plus: montants reçus au cours de l'exercice	-	-
	131 564 \$	147 754 \$

6. Engagements contractuels

L'organisme loue des locaux en vertu d'un bail venant à échéance en novembre 2032.

Les paiements minimums futurs au cours des cinq prochains exercices sont comme suit :

2024	107 000 \$
2025	177 000
2026	178 800
2027	180 100
2028	183 400
Par la suite	930 100
	1 756 400 \$

Au cours de l'exercice, l'organisme a conclu un contrat de location pour un nouveau siège social. Le déménagement est prévu pour mars 2024.

Inspire - services de soutien communautaire Notes complémentaires

31 mars 2023

7. Éventualités

L'organisme a plusieurs contrats de service avec le Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (MSESSC). Certaines agences financières exigent la production de divers rapports par la direction, démontrant un sommaire des produits et des charges ainsi que l'excédent ou l'insuffisance reliée au contrat.

Si l'organisme n'a pas dépensé le budget qui lui a été alloué, il est responsable de rembourser la différence à l'agence financière et ce remboursement sera imputé dans l'année courante si le montant à être remboursé peut être raisonnablement estimé. Tout ajustement aux montants enregistrés sera reflété dans l'année identifiée.

8. Transfert inter-fonds

Au cours de l'année, le conseil d'administration a décidé de fusionner les fonds affectés à l'interne. Par conséquent, un transfert de 202 243 \$ a été effectué du fond de réserve affecté à l'interne au fonds d'équité du conseil affecté à l'interne. Ces montants affectés à l'interne ne sont pas disponibles à d'autres fins sans l'approbation du conseil d'administration.

9. Autres Revenues

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Frais de clients	90,027 \$	72,134 \$
Autres financements du MSESSC	-	20,847
Récupération des loyers	15,305	17,294
Récupération des salaires	22,136	26,650
Intérêts gagnés	2,192	2,579
Autres	36,732	102,992
	<u>166,392 \$</u>	<u>242,496 \$</u>

10. Dépendance économique

L'organisme obtient 92% (94% - 2022) de ses produits du gouvernement. Si ce financement ne continue pas ou si l'organisme ne peut pas le remplacer, l'organisme ne pourrait pas continuer ses opérations au niveau actuel.

Inspire - services de soutien communautaire Notes complémentaires

31 mars 2023

11. Instruments financiers

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisation rencontre des difficultés à honorer ses obligations en matière de passifs financiers. Le risque de liquidité découle des créanciers et charges à payer et du MESSC.

Il n'y a eu aucun changement dans les risques de l'année précédente.

Risque de crédit

L'organisme est exposé aux risques de crédit liés à ses comptes clients et autres créances. La plus grande partie des comptes clients de l'organisme provient de sources gouvernementales et l'organisme met tout en œuvre pour respecter les critères d'admissibilité afin de recevoir le rabais.

L'organisme est également exposée au risque de crédit puisque ses comptes bancaires sont détenus dans une seule institution financière et que les dépôts ne sont assurés que jusqu'à 100 000 \$.

Il n'y a eu aucun changement dans les risques de l'année précédente.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie. L'organisme est exposé à ce risque découlant de la possibilité que des variations des taux d'intérêt aient une incidence sur la valeur des placements en titres à revenu fixe.

Inspire - services de soutien communautaire Annexe 1 - Frais d'administration centrale

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2023	2022
Dépenses		
Publicité	\$ 14,761	\$ 1,661
Frais bancaire	7,662	6,655
Communication	501	2,223
Equipment	-	3,302
Assurances	25,427	27,793
Support informatique	33,176	12,553
Autres fournitures et équipements	49,788	24,518
Frais professionnels	43,858	66,050
Autres services	586	4,980
Coût d'occupation	9,858	29,549
Réparation et entretien	-	2,685
Salaires et bénéfices d'employés	431,022	474,059
Telephone	11,958	11,890
Utilitaires	8,544	21,332
Voyagement	1,500	91
Formation du personnel	4,186	1,129
Cotisations	6,350	2,255
	\$ 649,177	\$ 692,725